



Conseil économique et social

Distr. générale
4 janvier 2018
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Soixante et unième session

Vienne, 12-16 mars 2018

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire*

Application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue : réduction de l'offre et mesures connexes

Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues

Rapport du Secrétariat

Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des tendances les plus récentes de la production illicite et du trafic de drogues dans le monde. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les informations les plus récentes dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport présente les tendances des saisies de drogues et les statistiques sur les cultures illicites de plantes servant à fabriquer des drogues jusqu'en 2016, et le cas échéant, jusqu'en 2017. Il donne également un aperçu de ces tendances pour la période de 2007 à 2016.

Après une augmentation en 2016, la culture du pavot à opium a atteint des niveaux records en Afghanistan en 2017. Les saisies mondiales d'héroïne ont légèrement augmenté ces dernières années, après être restées relativement stables entre 2008 et 2013. La culture du cocaïer et la quantité de cocaïne saisie dans le monde ont fortement augmenté en 2015 et en 2016, des saisies sans précédent ayant été signalées en Amérique du Sud. Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine ont fortement augmenté en 2016, pour la troisième année consécutive. De l'herbe de cannabis est toujours produite et saisie dans la plupart des pays du monde et dans toutes les régions, alors que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays d'Asie du Sud-Ouest et d'Afrique du Nord. À l'échelle mondiale, les saisies ont principalement lieu dans ces deux régions ainsi que sur le marché de consommation européen.

* E/CN.7/2018/1.



I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse tient compte des renseignements dont disposait l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC) en décembre 2017.
2. La section II du présent rapport est consacrée à la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et à la production illicite de drogues d'origine végétale jusqu'en 2016 (compris) et, le cas échéant, jusqu'en 2017. La section III porte sur le trafic et les saisies de drogues, l'accent étant mis sur les statistiques des saisies réalisées jusqu'en 2016, et dresse un tableau actualisé des tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine. La section IV contient une analyse des tendances de la culture illicite et du trafic de drogues entre 2007 et 2016.
3. Les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale sont les dernières enquêtes de l'ONUDDC sur les cultures illicites. Par ailleurs, les réponses des gouvernements à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016 ont été les principales sources d'information utilisées concernant les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues illicites.
4. En décembre 2017, l'ONUDDC avait reçu des réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels de 106 États Membres et deux territoires. Parmi les autres sources d'information exploitées figuraient les rapports officiels publiés par les gouvernements et les rapports communiqués aux organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants. Le *Rapport mondial sur les drogues 2017* a également facilité l'analyse de la situation actuelle du trafic de drogues. On disposait au total, pour 2016, de données relatives aux saisies de 121 États et territoires.

II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale

A. Culture du cannabis et production d'herbe et de résine de cannabis

5. La plante de cannabis se prête à diverses méthodes de culture et pousse dans toutes sortes d'environnements. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Il ressort des rapports sur la culture et l'éradication du cannabis qu'il existe un large éventail de pratiques dans le monde, depuis la culture d'un petit nombre de plantes destinées à la consommation personnelle jusqu'aux opérations commerciales à grande échelle dans des entrepôts couverts, sur des terres agricoles ou dans les forêts.
6. Les données relatives aux saisies semblent indiquer que la culture d'herbe de cannabis continue d'être pratiquée dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde. En revanche, la production à grande échelle de résine de cannabis demeure limitée à quelques pays d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud-Ouest, principalement l'Afghanistan et le Maroc.
7. Le Maroc a fait état de l'éradication de 5 000 hectares (ha) de cannabis en 2013, suite à quoi, selon ses estimations, 42 000 ha demeuraient consacrés à cette culture. Cela représente une réduction de près de 70 % par rapport à la superficie cultivée en 2003 (134 000 ha)¹. Le Maroc a indiqué qu'en 2016, la superficie consacrée à la culture du cannabis dans le pays était restée stable, à 46 000 ha, tandis que la production annuelle de résine de cannabis s'élevait à 713 tonnes². De même, les autorités nationales ont

¹ ONUDDC et Gouvernement du Maroc, « Maroc : enquête sur le cannabis 2003 » (décembre 2003).

² ONUDDC, Réponses du Maroc au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016.

estimé la production d'herbe de cannabis au Maroc à 35 653 tonnes. Ce chiffre est considérablement plus élevé que dans d'autres pays producteurs d'herbe de cannabis, comme le Mexique, où les autorités nationales ont estimé la production à 6 574 tonnes en 2016³.

8. Bien que, selon les estimations, l'Afghanistan ait une superficie de cultures nettement inférieure à celle du Maroc (10 000 ha en 2012), sa production potentielle de résine de cannabis était estimée à 1 400 tonnes, soit près du double de celle du Maroc. En 2015, la culture du cannabis en Afghanistan est restée liée à la culture du pavot à opium, la culture de ces deux plantes étant concentrée dans le sud du pays, où 73 % des villages cultivaient du cannabis⁴.

B. Culture du pavot à opium

9. Si l'Afghanistan et le Myanmar continuent de représenter plus de 80 % de la culture mondiale du pavot à opium, les tendances observées dans ces deux pays ont été différentes ces dernières années. Au moment de la rédaction du présent rapport, le 4 janvier 2018, des informations concernant la culture du pavot à opium en 2016 étaient disponibles pour ces deux pays, mais les estimations pour 2017 n'étaient disponibles que pour l'Afghanistan.

10. Après avoir augmenté chaque année entre 2009 et 2014, la culture mondiale du pavot à opium a diminué en 2015, principalement en raison d'un recul en Afghanistan. En 2016, elle a de nouveau augmenté dans ce pays, provoquant une hausse de 8 % de la culture mondiale entre 2015 et 2016, pour atteindre 304 800 ha (voir fig. 1). Les données préliminaires indiquent que la superficie consacrée à la culture du pavot à opium a atteint des niveaux sans précédents en 2017, tant en Afghanistan qu'au niveau mondial.

11. Entre 2010 et 2014, la culture du pavot à opium en Afghanistan a augmenté d'environ 80 %, passant de 124 700 ha à 224 000 ha. Après être tombée à 183 000 ha en 2015, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le pays a de nouveau augmenté en 2016⁵, s'établissant toutefois à des niveaux inférieurs à ceux observés en 2014 (201 000 ha). Selon l'enquête 2017 sur l'opium en Afghanistan, la culture du pavot à opium dans le pays a atteint des niveaux records en 2017, avec une superficie de près de 328 000 ha, ce qui représente une hausse de 63 % par rapport à 2016. En 2017, la culture du pavot à opium en Afghanistan s'est non seulement considérablement intensifiée dans les régions où elle était déjà pratiquée, mais elle s'est aussi étendue à de nouvelles régions, si bien que seules 10 des 34 provinces du pays étaient exemptes de pavot à opium cette année, contre 13 en 2015 (et 15 en 2014).

12. Si la culture du pavot à opium est essentiellement pratiquée dans le sud de l'Afghanistan (60 %), elle a connu une expansion rapide ces dernières années dans le nord du pays, la superficie cultivée étant passée de 574 ha en 2014 à 43 000 ha en 2017. Dans le sud du pays, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium a également fortement augmenté (67 %) entre 2016 et 2017.

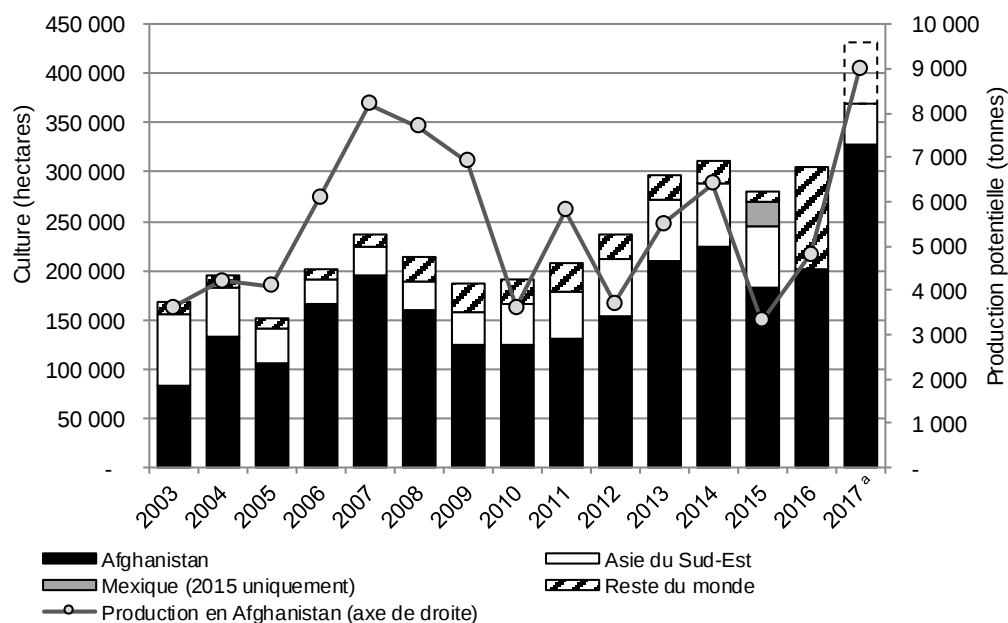
³ ONUDC, Réponses du Mexique au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016.

⁴ ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2015: Socio-economic Analysis* (Vienne, mars 2016).

⁵ ONUDC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2016: Executive Summary* (Vienne, octobre 2016).

Figure I

Culture du pavot à opium par région et production potentielle d'opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (2003-2017)



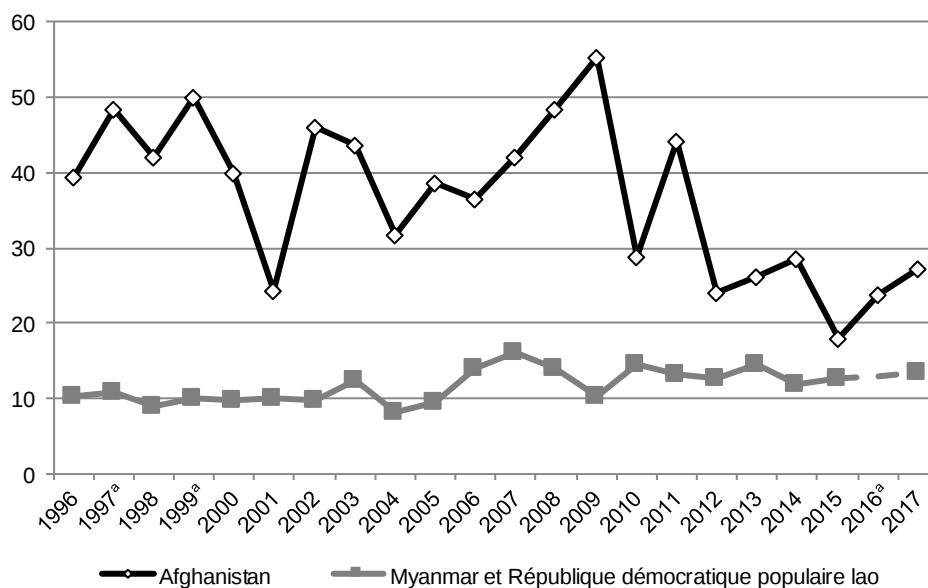
^a Au moment de l'établissement du présent rapport, seules les informations concernant la culture du pavot à opium en Afghanistan et dans les États Shan et Kachin du Myanmar étaient disponibles pour 2017. Aucune information n'est disponible pour l'Asie du Sud-Est en 2016.

13. En 2017, la production potentielle d'opium en Afghanistan s'élevait à 9 000 tonnes, soit une hausse de 87 % par rapport à 2016 (4 800 tonnes). Cette augmentation est due non seulement à l'augmentation notable de la superficie cultivée en 2017, mais aussi à la hausse du rendement moyen, qui est passé de 23,8 kilogrammes (kg)/ha en 2016 à 27,3 kg/ha en 2017. Bien que le rendement annuel moyen ait augmenté pour la deuxième année consécutive, le niveau observé en 2017 reste nettement inférieur à ceux des années antérieures à 2012, comme le montre la figure II.

14. Selon l'enquête de 2015 sur l'opium en Asie du Sud-Est, la culture illicite du pavot à opium dans la région représenterait 61 200 ha. En République démocratique populaire lao, les cultures n'ont cessé de croître, passant de 1 500 ha en 2007 à 6 800 ha en 2012 ; en 2015, la superficie cultivée aurait atteint 5 700 ha. Après avoir constamment augmenté, passant de 21 600 ha en 2006 à 57 800 ha en 2013, la culture du pavot à opium a légèrement diminué au Myanmar, pour s'établir à 55 500 ha en 2015. Si aucune information n'est disponible concernant l'ampleur de la culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est en 2016, des estimations partielles disponibles pour 2017 donnent à penser que la culture du pavot à opium a diminué au Myanmar au cours des deux dernières années. Selon l'enquête 2017 sur l'opium au Myanmar, 41 000 ha étaient consacrés à la culture du pavot à opium dans les États Shan et Kachin en 2017, soit une diminution de 25 % par rapport à 2015. Ces deux régions représentent généralement plus de 98 % de l'ensemble des cultures dans le pays.

15. En raison des conditions géographiques auxquelles est soumise la culture du pavot à opium en Asie du Sud-Est, et de la nature des sols, pauvres et non irrigués, sur les flancs des collines, le rendement dans cette région est depuis toujours nettement plus faible qu'en Afghanistan, comme l'indique la figure II. En 2017, le rendement au Myanmar était estimé à 13,4 kg/ha, soit une augmentation de 15 % par rapport au rendement estimé de 2015 (11,7 kg/ha).

Figure II
Rendement de la culture du pavot à opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (1996-2017)
 (Kilogrammes par hectare)



^a En 1997, 1999 et 2016, les chiffres correspondant au Myanmar et à la République démocratique populaire lao ne tiennent compte que du rendement au Myanmar.

16. Si, en général, entre 85 % et 95 % de la culture mondiale du pavot à opium est pratiquée en Afghanistan et en Asie du Sud-Est, cette plante est également cultivée d'autres parties du monde. Selon la première enquête sur l'opium au Mexique, portant sur la période 2014-2015, réalisée par l'ONUDC et le Gouvernement mexicain, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium dans le pays entre juillet 2014 et juin 2015 était d'environ 24 800 ha, soit environ 9 % des cultures mondiales. En Colombie, 462 ha de pavot à opium auraient été cultivés en 2016, soit une baisse par rapport aux 595 ha de 2015⁶. D'autres pays d'Amérique latine, tels que l'Équateur et le Guatemala, ont également déclaré avoir éradiqué des sites de culture du pavot à opium en 2016.

C. Culture du cocaïer

17. La Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou représentaient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée dans ces trois pays a augmenté de 36 %, passant de 156 500 ha en 2015 à 213 500 ha en 2016, soit la superficie la plus importante depuis 2000. Cette évolution s'explique principalement par une forte augmentation de près de 52 % en Colombie, ainsi que par des augmentations en Bolivie (État plurinational de) et au Pérou.

18. L'enquête de 2016 sur la culture du cocaïer en Colombie, réalisée conjointement par le Gouvernement colombien et l'ONUDC, a révélé que cette culture, après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2013 (48 000 ha), avait plus que triplé en trois ans, pour atteindre 146 000 ha en 2016. Malgré cette forte augmentation, la superficie consacrée à la culture du cocaïer en 2016 figurait parmi les plus faibles jamais enregistrées, confirmant la tendance observée ces dernières années, à savoir un rendement plus élevé sur une superficie réduite.

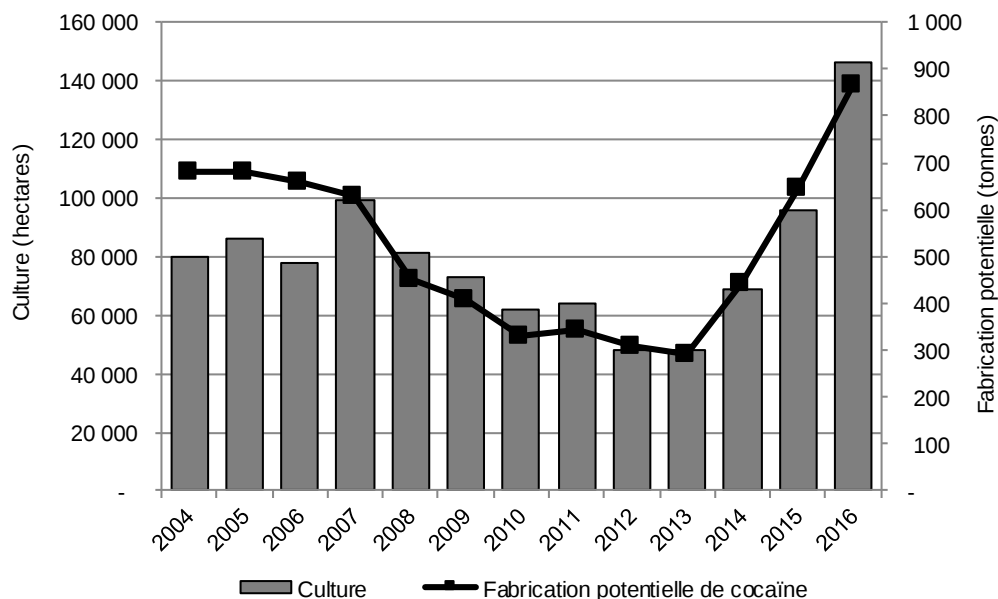
19. Après avoir atteint 290 tonnes en 2013, soit le volume le plus faible depuis le milieu des années 1990, la fabrication potentielle de cocaïne en Colombie s'est fortement accrue en 2016, atteignant 866 tonnes (voir fig. III). Cette augmentation de

⁶ ONUDC et Gouvernement de la Colombie, *Colombia: Survey of Territories Affected by Illicit Crops 2016* (août 2017).

la production s'est accompagnée d'une hausse du nombre de laboratoires démantelés consacrés à l'extraction de la pâte de cocaïne et de cocaïne base, qui est passé de 2 172 en 2014 à 4 613 en 2016.

Figure III

Culture du cocaïer et fabrication potentielle de cocaïne en Colombie (2004-2016)

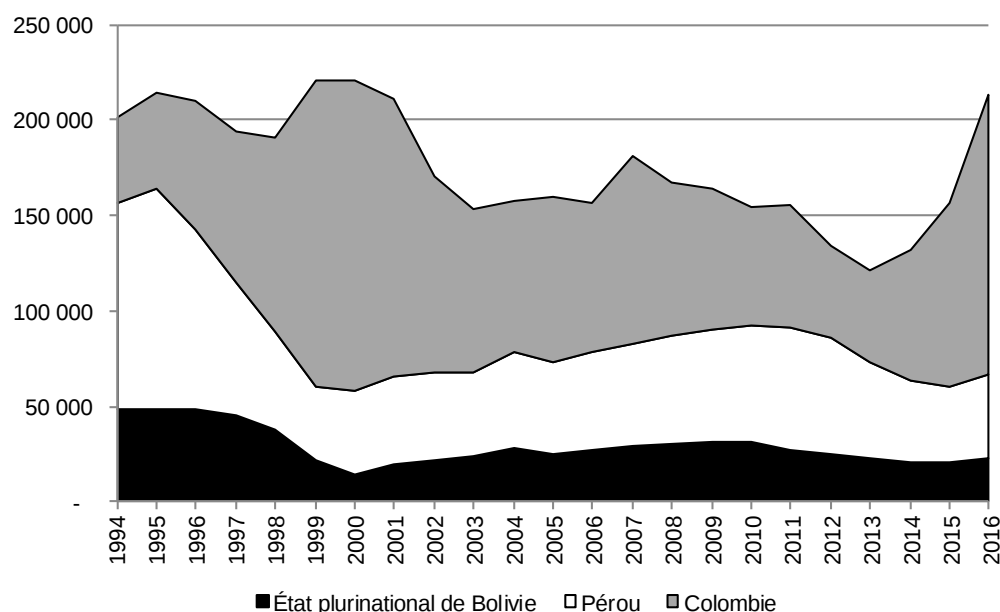


20. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2016 dans l'État plurinational de Bolivie, la superficie consacrée à la culture du cocaïer a augmenté pour la première fois depuis 2010, passant de 20 200 ha en 2015 à 23 100 ha en 2016. En 2015, après avoir atteint son niveau le plus bas depuis 2005, la production potentielle de feuille de coca a augmenté de 17 %, atteignant 38 000 tonnes en 2016. Les efforts d'éradication du cocaïer ont permis d'éradiquer 6 577 ha en 2016, soit une baisse de 40 % par rapport aux 11 020 ha éradiqués en 2015.

21. Selon l'enquête nationale de surveillance de la culture du cocaïer menée en 2016 par l'ONUDC et le Gouvernement péruvien, la superficie consacrée à la culture du cocaïer, qui avait en 2015 le niveau le plus bas enregistré depuis 1999, a augmenté de 9 % en 2016, s'établissant à 43 900 ha. La production de feuille de coca séchée au Pérou aurait atteint 106 000 tonnes en 2016, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2015.

22. Les autorités péruviennes ont signalé l'éradication de 30 151 ha de cultures de cocaïer en 2016, soit 16 % de moins par rapport au record historique de 35 900 ha enregistré en 2015. Les opérations d'éradication du cocaïer au Pérou ont été nettement plus importantes en 2016 que pour les années antérieures à 2014.

Figure IV
Culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou (1994-2016)
 (Hectares)



23. Bien que la cocaïne soit principalement fabriquée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, des laboratoires clandestins de traitement des dérivés de la feuille de coca existent aussi ailleurs. Les autorités colombiennes ont constaté que le trafic de coca base et sa transformation en chlorhydrate de cocaïne se faisaient de plus en plus hors du pays⁷. D'après les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016, plusieurs pays d'Amérique du Sud, parmi lesquels l'Argentine, le Honduras, le Paraguay et le Venezuela, ont déclaré avoir détecté des laboratoires clandestins de traitement des dérivés de la feuille de coca. En 2016, le Canada, la Grèce, l'Espagne et Hong Kong (Chine) ont également déclaré avoir détecté des laboratoires de ce type.

III. Tendances mondiales du trafic et des saisies de drogues illicites

24. Le tableau ci-dessous indique les quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde en 2014, 2015 et 2016, et portées à la connaissance de l'ONUDC, et les tendances estimatives pour 2016.

Tableau
Saisies de drogues dans le monde et tendances, 2014, 2015 et 2016

Type de drogue	Quantités saisies en 2014 (tonnes)	Quantités saisies en 2015 (tonnes)	Quantités saisies en 2016 (tonnes)	Tendance en 2016 ^(a, b)
Herbe de cannabis	5 874,5	5 781,4	4 605,4	Baisse (-19 %)
Résine de cannabis	1 443,9	1 536,0	1 651,6	Stabilité (+7 %)
Cocaïne ^c	660,5	863,8	1 013,1	Hausse (+20 %)
Héroïne	83,7	79,9	83,7	Stabilité (+5 %)
Morphine illicite	20,9	9,6	18,2	Hausse (+90 %)
Opium	526,5	586,8	652,5	Hausse (+12 %)
Amphétamine	48,0	51,6	57,6	Stabilité (+10 %)

⁷ ONUDC, Réponses de la Colombie au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016.

Type de drogue	Quantités saisies en 2014 (tonnes)	Quantités saisies en 2015 (tonnes)	Quantités saisies en 2016 (tonnes)	Tendance en 2016 ^(a, b)
Méthamphétamine	108,7	131,8	157,2	Hausse (+23 %)
Substances de type « ecstasy »	9,4	6,0	11,0	Hausse (+84 %)

^a Vu que les données pour 2016 étaient incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les tendances ont été estimées par comparaison des quantités totales saisies dans les pays et territoires sur lesquels on disposait de données à la fois pour 2015 et 2016. Les quantités totales indiquées pour 2016 sont préliminaires.

^b Le terme « stabilité » correspond à une variation annuelle inférieure à 10 %.

^c Y compris la cocaïne base, la pâte de cocaïne, les sels de cocaïne et la cocaïne sous forme de « crack ».

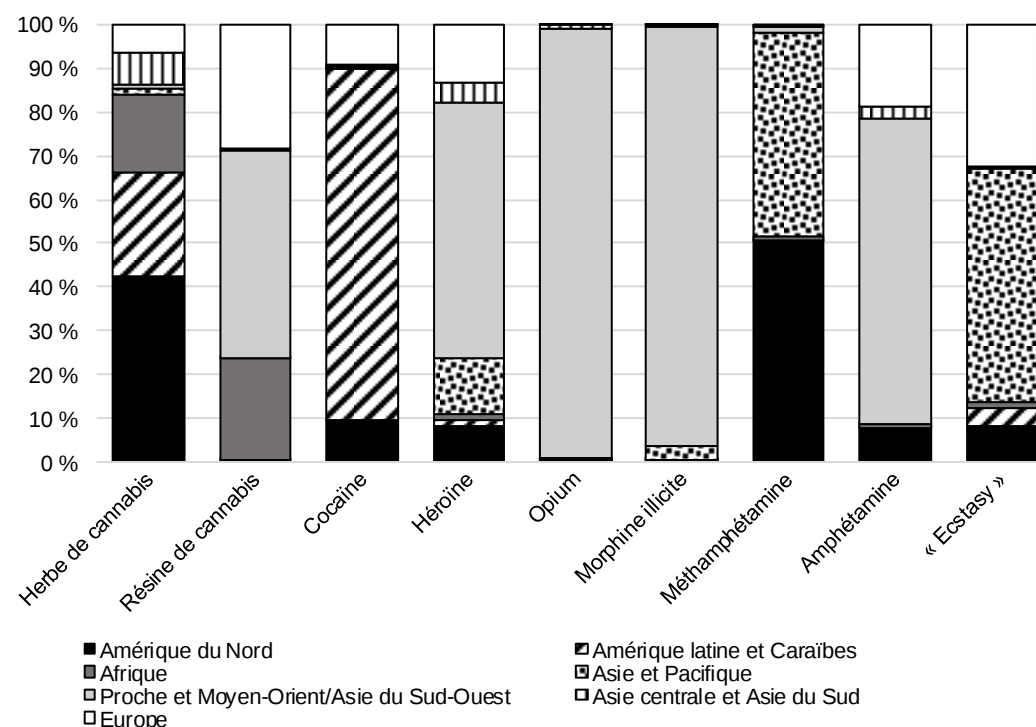
25. L'estimation des tendances annuelles des saisies de drogues dans le monde pour 2016 se fonde sur les quantités de stupéfiants saisies par les États Membres et dont il avait été fait état à l'ONUDC.

26. Au niveau mondial, si les saisies d'herbe de cannabis ont diminué en 2016 par rapport à l'année précédente, les saisies d'opiacés et de stimulants de type amphétamine ont augmenté. En 2016, alors que l'Afrique a représenté 20 % à 25 % des saisies mondiales d'herbe et de résine de cannabis (voir fig. V), les Amériques ont représenté une part importante des saisies mondiales d'herbe de cannabis, de cocaïne et de méthamphétamine. Tandis qu'entre 10 et 30 % des saisies mondiales de résine de cannabis, d'héroïne, d'amphétamine et de substances de type « ecstasy » ont été réalisées en Europe, la région Asie-Pacifique a représenté environ la moitié des saisies mondiales de méthamphétamine et de substances de type « ecstasy », et plus de 10 % des saisies d'héroïne⁸. La plupart des saisies mondiales d'opiacés et d'amphétamine continuent d'être réalisées en Asie du Sud-Ouest et au Proche et Moyen-Orient.

Figure V

Répartition géographique des saisies, par type de drogue (2016)

(Pourcentage)



⁸ L'expression « Asie-Pacifique » désigne collectivement l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Océanie.

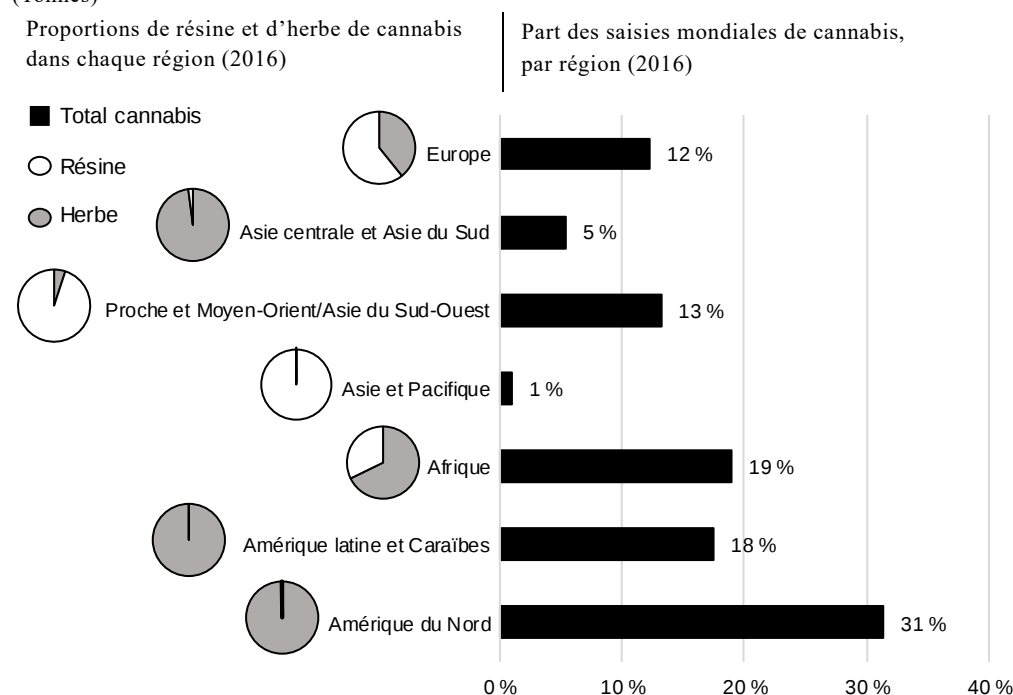
A. Cannabis

27. En 2016, près de la moitié des saisies mondiales de cannabis ont eu lieu dans les Amériques, où cette substance est presque exclusivement vendue sous forme d'herbe. Des quantités considérables d'herbe et de résine de cannabis sont saisies en Europe et en Afrique. En Afrique, la production et le trafic de résine ont principalement lieu en Afrique du Nord, tandis qu'en Afrique subsaharienne, l'herbe de cannabis est la forme la plus répandue. En Europe, malgré la hausse du trafic d'herbe de cannabis ces dernières années, la plupart des saisies concernent encore la résine. Le cannabis est acheminé en grande quantité au Proche et au Moyen-Orient ainsi qu'en Asie du Sud-Ouest, presque exclusivement sous forme de résine (voir fig. VI).

Figure VI

Proportion des saisies mondiales de cannabis par région et distribution par type (2016)^a

(Tonnes)



^a Les données sont préliminaires.

Herbe de cannabis

28. Les Amériques ont représenté chaque année plus de 60 % des saisies mondiales d'herbe de cannabis depuis le début des années 1990. Entre 2010 et 2012, une baisse des saisies en Amérique du Nord a entraîné une diminution au niveau mondial. Entre 2013 et 2015, cette baisse s'est ralentie en Amérique du Nord et a été compensée par des augmentations en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique, les saisies mondiales d'herbe de cannabis restant stables (voir fig. VII). En 2016, les données préliminaires indiquent que les saisies d'herbe de cannabis dans le monde ont diminué de 19 % par rapport à 2015, principalement en raison des baisses enregistrées dans les régions où les saisies ont été les plus importantes, à savoir les Amériques et l'Afrique.

29. Les saisies d'herbe de cannabis en Amérique du Nord ont fortement diminué, passant de près de 5 000 tonnes en 2010 à un peu plus de 2 100 tonnes en 2014, et sont restées relativement stables depuis lors. En 2016, les saisies d'herbe de cannabis dans la sous-région ont diminué de 12 %, principalement en raison d'une forte baisse au Mexique. Alors que les saisies ont augmenté de 14 % aux États-Unis d'Amérique, les autorités mexicaines ont déclaré les plus faibles saisies d'herbe de cannabis depuis 1995, avec 841 tonnes, soit une baisse de 32 % par rapport à 2015. Les autorités des États-Unis ont indiqué que la tendance à la baisse du trafic d'herbe de cannabis observée

depuis 2010 pourrait aussi être liée à la légalisation de l'usage récréatif du cannabis dans certains États et à l'augmentation correspondante de la production intérieure⁹.

30. Au contraire de ce qui s'est passé en Amérique du Nord, les saisies d'herbe de cannabis ont fortement augmenté en Amérique latine et dans les Caraïbes entre 2009 et 2014, passant de 650 tonnes à plus de 2 000 tonnes. En 2015, les saisies opérées dans la sous-région sont passées à moins de 1 500 tonnes, et les données préliminaires indiquent qu'elles ont encore diminué en 2016, pour s'établir à environ 1 100 tonnes. Ces dernières années, les saisies d'herbe de cannabis ont reculé dans les pays de la sous-région où les quantités saisies étaient les plus importantes, à savoir la Colombie et le Paraguay. Alors que les autorités colombiennes ont signalé une baisse des saisies d'herbe de cannabis, qui sont passées de plus de 400 tonnes en 2013 à moins de 200 tonnes en 2016, au Paraguay, les saisies sont passées d'un niveau record de 712 tonnes en 2014 à 414 tonnes en 2016.

31. Entre 2009 et 2014, les saisies d'herbe de cannabis en Europe occidentale et centrale ont presque doublé, passant de 65 à 125 tonnes, ce qui s'explique en partie par le fait que, ces dernières années, la production nationale de produits à base de plantes s'est généralisée, se substituant à la résine importée dans de nombreux pays¹⁰. L'augmentation des saisies de plantes de cannabis en Europe reflète à la fois l'augmentation de la culture et le changement dans les priorités fixées par les services de détection et de répression, qui ciblent les cultures de manière plus intensive¹¹. Alors qu'en 2015, les saisies d'herbe de cannabis signalées en Europe occidentale et centrale avaient fortement diminué, pour s'établir à 101 tonnes, les données pour 2016 indiquent qu'elles ont de nouveau fortement augmenté dans cette sous-région, atteignant leur niveau le plus élevé depuis 2002. Après avoir diminué considérablement en 2015, les saisies réalisées en Grèce et en Italie ont de nouveau augmenté, passant respectivement de 2,5 et 9,3 tonnes en 2015 à 12,8 et 41 tonnes en 2016. L'Espagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont fait état de fortes hausses ces dernières années, les quantités d'herbe de cannabis saisies atteignant, respectivement, 30 tonnes et 21 tonnes en 2016. En Europe du Sud-Est, la Turquie et l'Albanie ont signalé une forte augmentation des saisies d'herbe de cannabis, qui ont atteint respectivement 110 tonnes et 30 tonnes en 2016.

32. En 2015, les saisies d'herbe de cannabis en Afrique ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 2004, principalement en raison des quantités records signalées par le Nigéria. Les données préliminaires laissent penser que les niveaux des saisies d'herbe de cannabis signalés en Afrique en 2016 sont comparables à ceux observés en 2013 et en 2014. On ne dispose que de renseignements limités sur les saisies en Afrique¹², mais certains pays ayant déclaré des quantités élevées ont répondu chaque année à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels. Les autorités égyptiennes ont signalé des saisies de plus de 200 tonnes d'herbe de cannabis chaque année depuis 2013, et les saisies au Maroc ont atteint 313 tonnes en 2015 et 296 tonnes en 2016, soit les niveaux les plus élevés observés dans le pays depuis 2004. À l'exception des 871 tonnes signalées en 2015, les saisies d'herbe de cannabis au Nigéria ont fluctué entre 100 et 350 tonnes par an au cours de la période de 2005 à 2016.

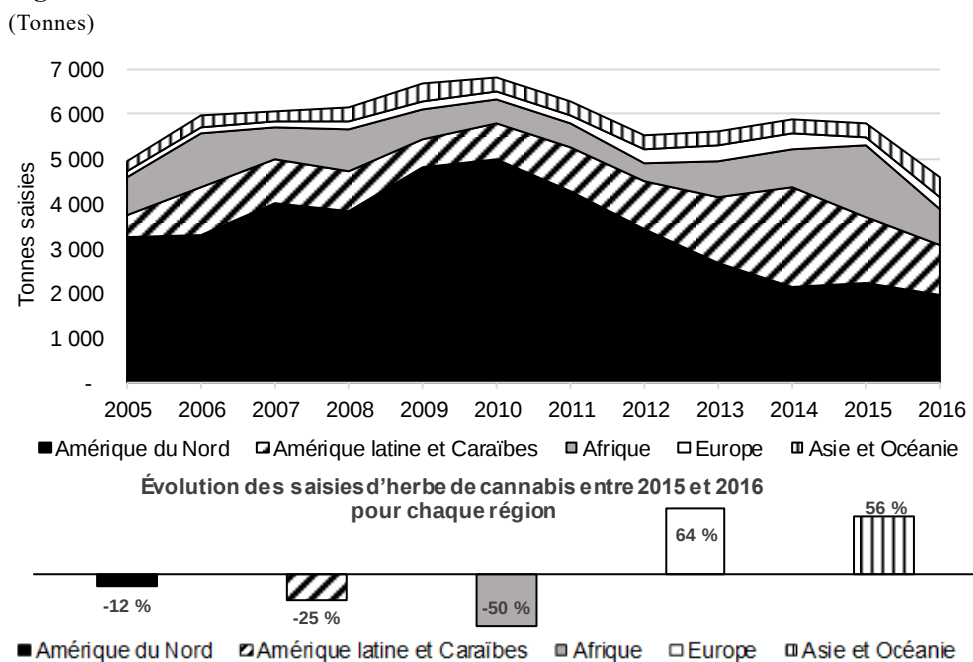
⁹ ONUDC, Réponses des États-Unis au questionnaire destiné au rapport annuel pour 2016.

¹⁰ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies et Office européen de police, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE : Synthèse* (Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2016).

¹¹ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport européen sur les drogues 2017 : Tendances et évolutions* (Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2017).

¹² Au moment de la rédaction du présent rapport, 13 pays de la région avaient communiqué des données en la matière dans leurs réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016.

Figure VII
Saisies d'herbe de cannabis par région (2005-2016), et évolution des saisies régionales entre 2015 et 2016^a



^a Les données pour 2016 sont préliminaires.

33. En Asie, le trafic d'herbe de cannabis a toujours été très important en Asie du Sud, l'Inde et le Bangladesh représentant près de la moitié du total des saisies dans la région. En Asie centrale, les saisies se concentrent principalement au Kazakhstan, où des saisies records d'herbe de cannabis ont été signalées ces dernières années : 34 tonnes en 2015 et 29 tonnes en 2016.

Résine de cannabis

34. Contrairement à l'herbe de cannabis, la production de résine de cannabis est concentrée dans un petit nombre de pays, en particulier l'Afghanistan et le Maroc. En conséquence, les saisies de résine ont également lieu essentiellement en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Ouest et en Europe occidentale et centrale, cette dernière région constituant l'un des principaux marchés de consommation.

35. Comme elle constitue le principal point d'entrée de la résine de cannabis en provenance du Maroc et à destination de l'Europe occidentale, l'Espagne a toujours été le pays réalisant la plus grande quantité de saisies de résine de cannabis au monde. En 2016, l'Espagne a signalé au total 324 tonnes de résine de cannabis saisies, soit une baisse de 15 % par rapport à 2015. En Europe occidentale et centrale, les saisies totales de résine de cannabis ont diminué, passant de 548 tonnes en 2015 à 469 tonnes en 2016, en raison de la baisse enregistrée en Espagne et dans d'autres pays. L'Italie a signalé une diminution des saisies, avec 24 tonnes de résine de cannabis saisies en 2016 (contre 68 tonnes en 2015), et les autorités belges ont saisi la plus faible quantité de résine de cannabis jamais enregistrée, avec 24 kg saisis en 2016, ce qui représente une forte baisse par rapport aux 7 tonnes déclarées en 2015. En Turquie, les saisies de résine de cannabis ont sensiblement augmenté, passant de 7,8 tonnes en 2015 à plus de 36 tonnes en 2016, soit le deuxième niveau le plus élevé jamais enregistré dans ce pays.

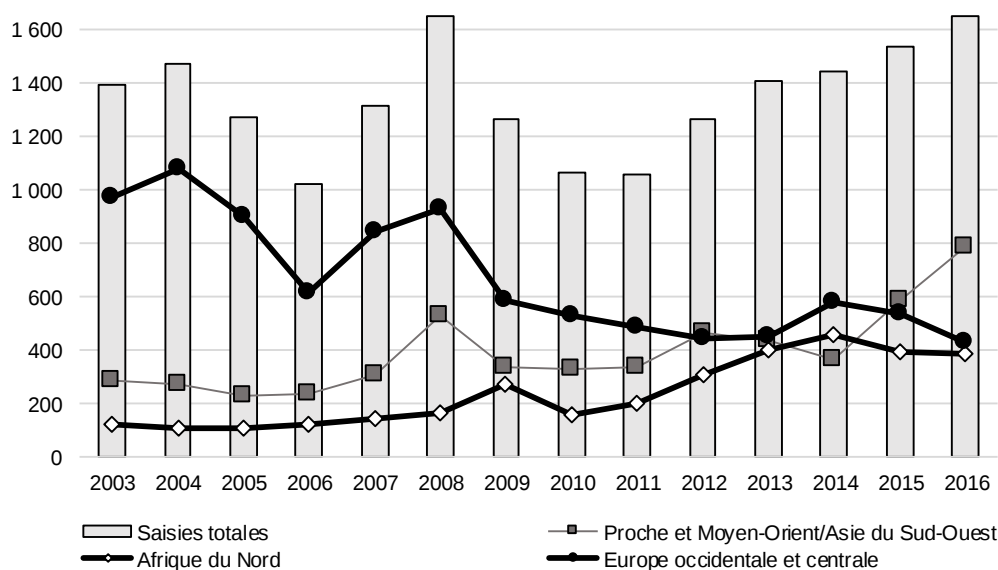
36. Après avoir diminué en 2015, pour la première fois depuis 2009, les saisies de résine de cannabis en Afrique du Nord ont légèrement baissé en 2016. L'Algérie et l'Égypte ont signalé des diminutions d'environ 14 % par rapport à 2015, tandis qu'au Maroc, les saisies de résine de cannabis sont restées stables à des niveaux records, à près de 237 tonnes. Malgré les fortes baisses enregistrées ces dernières années en Algérie et en Égypte, la tendance qui ressort des données déclarées au cours des

10 dernières années est clairement à la hausse, puisque les quantités saisies sont passées de moins de 2 tonnes en 2005 dans les deux pays à plus 109 tonnes en Algérie et 29 tonnes en Égypte en 2016.

Figure VIII

Saisies de résine de cannabis dans le monde, par région (2003-2016)^a

(Tonnes)



^a Les données pour 2016 sont préliminaires.

37. Les saisies de résine de cannabis réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest sont concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan. Dans ces trois pays, les saisies ont plus que doublé entre 2014 et 2016 et des niveaux records ont été atteints dans la région en 2016, avec plus de 787 tonnes de résine saisies. Les saisies de résine de cannabis en Afghanistan et en Iran (République islamique d') ont atteint des niveaux sans précédents en 2016, s'établissant respectivement à 352 tonnes et à 115 tonnes. En 2016, pour la première fois, l'Afghanistan a été le pays ayant saisi la plus grande quantité de résine de cannabis dans le monde, une place que l'Espagne occupait auparavant chaque année depuis 1996. Selon les autorités iraniennes, 20 % de la résine de cannabis saisie dans le pays en 2016 était destinée à la République islamique d'Iran, 55 % aux autres États du golfe Persique et du littoral et les 25 % restants étaient acheminés vers la Turquie et le Caucase¹³. En 2016, les saisies de résine de cannabis au Pakistan sont restées stables à 270 tonnes.

B. Opiacés

Opium et morphine illicite

38. Le Proche et le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Ouest représentent entre 95 % et 100 % des saisies mondiales d'opium et de morphine illicite. En particulier, les saisies importantes effectuées dans la région ont lieu presque exclusivement en Afghanistan et dans les pays voisins que sont l'Iran (République islamique d') et le Pakistan.

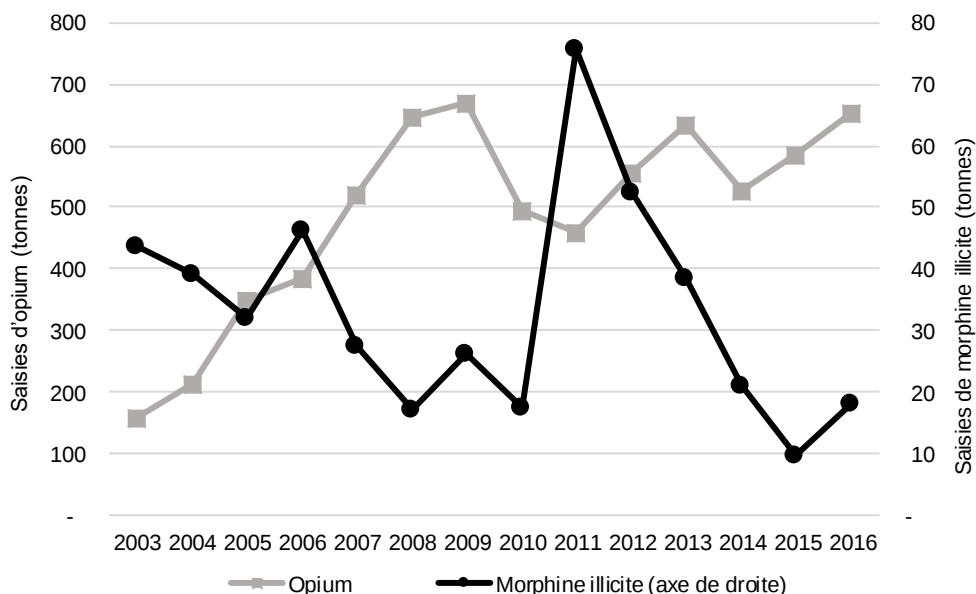
39. Après un recul en 2010 et en 2011, les saisies d'opium ont suivi une tendance à la hausse, pour atteindre plus de 650 tonnes en 2016, niveau le plus élevé depuis 2009. Environ 70 % à 85 % des saisies mondiales ont lieu en République islamique d'Iran, et les tendances mondiales sont fortement influencées par la situation dans ce pays. Les saisies d'opium en République islamique d'Iran sont passées de 479 tonnes en 2015 à

¹³ ONUDC, Réponses de la République islamique d'Iran au questionnaire destiné au rapport annuel pour 2016.

529 tonnes en 2016. En 2016, les saisies ont également fortement augmenté en Afghanistan et au Pakistan, où elles s'élevaient respectivement à 47 et 65 tonnes.

Figure IX

Saisies mondiales d'opium et de morphine illicite (2003-2016)^a



^a Les données pour 2016 sont préliminaires.

40. À l'échelle mondiale, les saisies de morphine illicite ont fortement baissé depuis 2011, année où elles avaient atteint le niveau record de 75 tonnes (voir fig. IX). En 2015, elles ont tout juste dépassé les 9 tonnes, soit une baisse de 56 % par rapport à 2014 et le niveau le plus bas depuis le début des années 1990. En 2016, les saisies ont presque doublé par rapport à 2015, principalement en raison des augmentations enregistrées en Iran (République islamique d') et au Pakistan.

41. Les saisies de morphine illicite réalisées en Afghanistan ont considérablement diminué depuis le pic de 64 028 kg enregistré en 2011, pour s'établir à seulement 18 kg en 2015. Au Pakistan, après avoir atteint leur niveau le plus bas des 15 dernières années en 2015 (762 kg), les saisies de morphine illicite ont fortement augmenté en 2016, s'établissant à 6,6 tonnes. En République islamique d'Iran, les saisies ont augmenté de 32 % par rapport à 2015, pour atteindre 10,9 tonnes en 2016.

Héroïne

42. Par rapport à celles d'opium et de morphine illicite, les saisies d'héroïne ont lieu dans un nombre de pays bien plus important (voir fig. V), en particulier autour des grands marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique. Chacun de ces trois marchés est essentiellement alimenté par une région de production différente. Si l'Asie de l'Est et du Sud-Est est approvisionnée principalement par la production du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, l'Europe l'est en majeure partie par l'héroïne afghane qui emprunte la route des Balkans et la route du Sud via l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et, de plus en plus, des pays d'Afrique¹⁴. La route du Nord est toujours l'itinéraire suivi par l'héroïne afghane destinée aux marchés de la Fédération de Russie¹⁵. En Amérique du Nord, les États-Unis sont principalement approvisionnés en héroïne produite en Amérique latine.

43. À l'échelle mondiale, les saisies d'héroïne sont restées relativement stables au cours de la période 2008-2013, se maintenant entre 72 et 78 tonnes, mais ont depuis lors

¹⁴ ONUDC, *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route* (Vienne, juin 2015).

¹⁵ ONUDC, *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe* (Vienne, mars 2014).

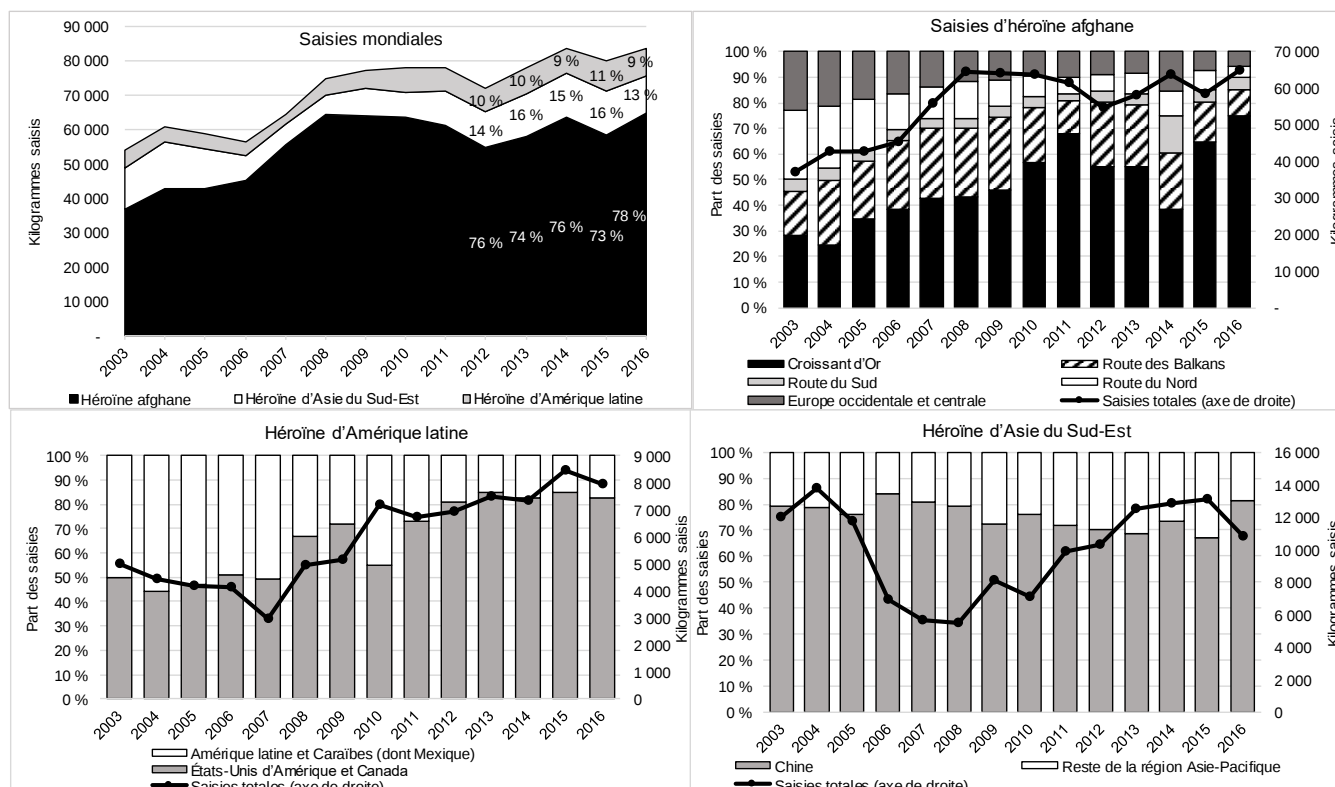
légèrement augmenté, atteignant plus de 83 tonnes en 2016. D'après les données préliminaires, les saisies d'héroïne afghane se sont accrues en 2016, tandis que les saisies d'héroïne d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est ont diminué (voir fig. X).

44. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies d'héroïne ont essentiellement lieu en Chine, où la quantité saisie a augmenté, passant de 4,6 tonnes en 2007 à plus de 9,4 tonnes en 2014. En 2015 et 2016, les saisies réalisées en Chine se sont maintenues autour de 8,8 tonnes. Environ 75 % de l'ensemble des saisies d'héroïne effectuées en Chine l'ont été dans les provinces de Yunnan et Guangxi, qui ont des frontières communes avec le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam¹⁶, tandis que plus de 90 % de l'héroïne saisie en Chine en 2016 provenait du Myanmar¹⁷. Les saisies d'héroïne réalisées dans la région Asie-Pacifique ont suivi une tendance à la hausse entre 2008 et 2015, période au cours de laquelle des pays comme l'Australie, la Malaisie, le Myanmar, le Viet Nam et la Thaïlande ont enregistré de fortes hausses des volumes saisis. Toutefois, les saisies effectuées dans la région ont diminué en 2016, principalement en raison de baisses en Australie (263 kg, contre 863 en 2015), en Malaisie (440 kg, contre 743 en 2015) et au Viet Nam (100 kg, contre 1,5 tonne en 2015).

Figure X

Saisies d'héroïne dans le monde et par origine (2003-2016)^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2016 sont préliminaires.

45. Les saisies totales d'héroïne en provenance d'Afghanistan sont restées relativement stables depuis 2008 et se concentrent de plus en plus dans le Croissant d'Or¹⁸. Alors que les saisies opérées en Europe occidentale et centrale et le long de la route du Nord représentaient plus de 50 % des saisies totales d'héroïne afghane en 2004 et les années précédentes, cette proportion a diminué progressivement pour s'établir à

¹⁶ Rapport de pays présenté par la Chine à la quarantième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

¹⁷ ONUDC, Réponses de la Chine au questionnaire destiné au rapport annuel pour 2016.

¹⁸ La région du Croissant d'Or englobe l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan.

10 % en 2016. Les saisies réalisées dans le Croissant d'Or ont suivi une tendance à la hausse depuis 2005 et, en 2016, représentaient plus de 70 % de l'ensemble des saisies d'héroïne afghane. Dans cette sous-région, les saisies d'héroïne ont atteint 48 tonnes en 2016, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré, avec respectivement 21 et 23 tonnes saisies en Iran (République islamique d') et au Pakistan.

46. La route des Balkans reste le principal itinéraire pour acheminer l'héroïne afghane vers le marché européen, des quantités importantes d'héroïne ayant été saisies en Iran (République islamique d') et en Turquie. D'après les autorités iraniennes, 85 % de l'héroïne saisie en 2016 est entrée dans le pays par le Pakistan, tandis que 70 % était acheminée vers la Turquie et le Caucase¹⁹. Si les saisies d'héroïne en Europe du Sud-Est ont diminué ces dernières années, passant d'environ 14 tonnes entre 2012 et 2014 à 6,4 tonnes en 2016, une ramification de la route des Balkans traversant le Caucase²⁰ semble être de plus en plus empruntée²¹. Des volumes records d'héroïne ont été saisis ces dernières années en Arménie (850 kg en 2014), en Azerbaïdjan (1,2 tonne en 2016), en Géorgie (591 kg en 2014) et en Ukraine (805 kg en 2015).

47. Les saisies d'héroïne réalisées en Europe occidentale et centrale ont suivi une tendance à la baisse, passant de 11,6 tonnes en 2000 à 3,8 tonnes en 2016, soit le niveau le plus bas jamais enregistré depuis la fin des années 1980. Dans certains pays, tels que l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni, les saisies d'héroïne ont enregistré une nette tendance à la baisse depuis 2000. Les réseaux opérant entre le Pakistan et l'Europe ont gagné en puissance ces dernières années et ciblent la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni via la route du Sud²².

48. D'importants itinéraires de trafic se dessinent dans plusieurs régions d'Afrique²³. En Égypte, des saisies records d'héroïne ont été signalées ces dernières années : 613 kg, 516 kg et 816 kg en 2014, en 2015 et en 2016 respectivement. Les autorités nigérianes ont indiqué que la plupart de l'héroïne acheminée dans le pays provenait du Pakistan et avait transité par la République-Unie de Tanzanie et le Kenya²⁴.

49. Si l'héroïne continue d'être acheminée vers l'Asie centrale et la Fédération de Russie par la route du Nord, la diminution des quantités saisies donne à penser que le trafic pourrait avoir diminué depuis le début du siècle. En 2016, les saisies d'héroïne opérées en Fédération de Russie (966 kg), au Kazakhstan (197 kg) et au Tadjikistan (89 kg) ont atteint leurs niveaux les plus bas depuis 2002, tandis que le Kirghizistan a enregistré une diminution de 52 % par rapport à 2015 (de 344 à 167 kg).

50. Dans les Amériques, les saisies d'héroïne ont plus que doublé entre 2007 et 2010, puis sont restées stables jusqu'en 2014, et ont légèrement augmenté ces dernières années. En 2015 et 2016, les saisies d'héroïne dans la région ont atteint les niveaux les plus élevés jamais enregistrés, avec respectivement 8,5 et 7,9 tonnes, principalement du fait des quantités importantes saisies aux États-Unis. Le Mexique est le principal pays d'origine de l'héroïne acheminée aux États-Unis, suivi de la Colombie²⁵. Les saisies d'héroïne en Colombie ont augmenté de 32 % en 2016 par rapport à l'année précédente, atteignant 520 kg, tandis qu'au Mexique, elles se sont maintenues au niveau élevé de 452 kg.

¹⁹ ONUDC, Réponses de la République islamique d'Iran au questionnaire destiné au rapport annuel pour 2016.

²⁰ L'héroïne est acheminée via la République islamique d'Iran puis transite par l'Arménie ou l'Azerbaïdjan jusqu'en Géorgie, avant de rejoindre la traditionnelle route des Balkans qui traverse la mer Noire pour arriver en Europe du Sud-Est (en traversant parfois l'Ukraine).

²¹ Europol, *SOCTA 2017: European Union Serious Organized Crime Threat Assessment—Crime in the Age of Technology* (La Haye, 2017).

²² ONUDC, *Afghan Opiates Trafficking through the Southern Route*.

²³ Ibid.

²⁴ Rapport de pays présenté par le Nigéria à la vingt-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

²⁵ États-Unis, Département de la justice, Drug Enforcement Administration, *2017 National Drug Threat Assessment* (octobre 2017).

C. Cocaïne

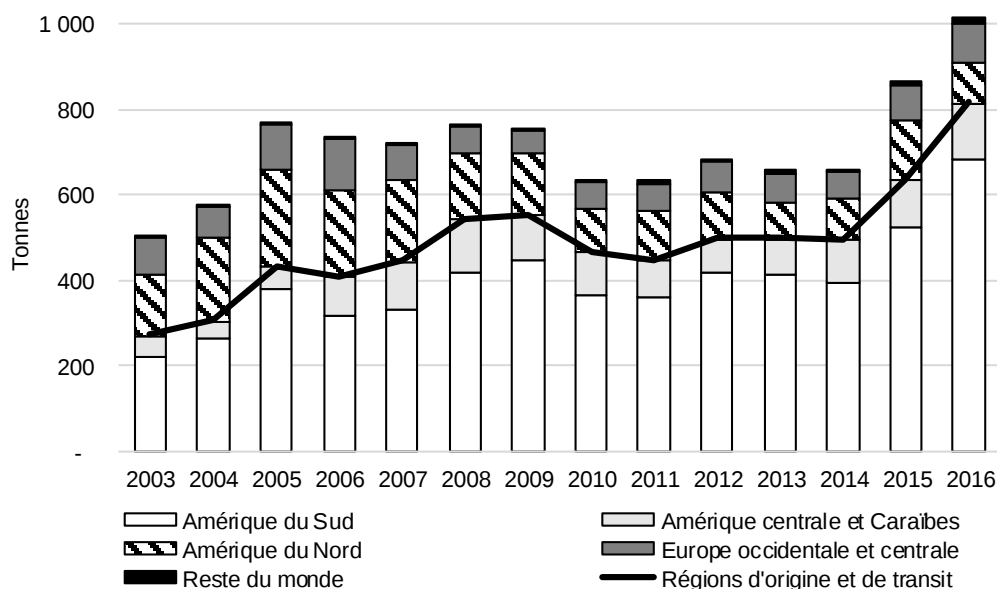
51. Les principaux marchés de consommation de cocaïne, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, sont toujours approvisionnés par de la drogue d'origine sud-américaine. Par conséquent, les saisies mondiales de cocaïne sont concentrées dans ces régions, ainsi que dans les régions de transit comme l'Amérique centrale et les Caraïbes (voir fig. V). Compte tenu de la forte augmentation de la culture du cocaïer et de la fabrication potentielle de cocaïne dans la région andine, les saisies mondiales ont fortement augmenté ces dernières années, passant d'environ 660 tonnes en 2014 à plus de 1 000 tonnes en 2016, d'après les données préliminaires (voir fig. XI).

52. Les saisies mondiales de cocaïne se sont déplacées géographiquement, des principaux marchés vers les régions d'origine et de transit. En 2016, les régions de production et de transit ont représenté 80 % des saisies. En Amérique du Sud, les saisies de cocaïne se sont maintenues autour de 400 tonnes entre 2008 et 2014, pour ensuite augmenter fortement en 2015 et en 2016, atteignant respectivement 526 et 684 tonnes. En Colombie, les saisies ont plus que doublé entre 2014 et 2016, passant de 191 tonnes au niveau record de 423 tonnes. En Équateur, elles n'ont cessé d'augmenter depuis 2010, passant de 15 tonnes à 98 tonnes en 2016, soit la plus forte quantité jamais enregistrée dans ce pays.

Figure XI

Saisies mondiales de cocaïne (base, pâte et sels), par région (2003-2016)^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2016 sont préliminaires.

53. En 2016, cinq pays européens²⁶ ont mentionné l'Amérique centrale et les Caraïbes, en particulier le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine, comme points de transit et de départ de la cocaïne. Ces dernières années, ces trois pays ont enregistré le plus grand nombre de saisies de cocaïne dans la région. Au Panama, les saisies de cocaïne ont atteint un niveau record en 2016, avec 66 tonnes, tandis que le Costa Rica a enregistré une hausse de 37 % par rapport à 2015, avec 23 tonnes saisies en 2016. Une quantité record de 9,7 tonnes de cocaïne a également été saisie en El Salvador en 2016. De ce fait, les saisies de cocaïne en Amérique centrale et dans les Caraïbes ont atteint 130 tonnes en 2016, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2015.

54. Après une forte hausse en 2015, les saisies de cocaïne en Amérique du Nord ont diminué de 32 % en 2016, pour s'établir à 96 tonnes. Aux États-Unis, les saisies de cocaïne ont fortement diminué, passant de 132 tonnes en 2015 à 81 tonnes en 2016,

²⁶ Belgique, Italie, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

selon les données préliminaires. Malgré cette diminution des saisies, la disponibilité de la cocaïne aux États-Unis semble avoir augmenté en 2016²⁷. Les autorités nationales estiment que 92 % de la cocaïne vendue aux États-Unis est d'origine colombienne, tandis que 6 % proviendrait du Pérou²⁸. Au Mexique, les saisies de cocaïne ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 2009, avec près de 13 tonnes en 2016, dont deux tiers étaient transportés par voie maritime²⁹.

55. En Europe occidentale et centrale, les saisies de cocaïne ont culminé à 121 tonnes en 2006 avant de redescendre à 62 tonnes en moyenne entre 2008 et 2014. Parallèlement à la fabrication de cocaïne dans la région andine, les saisies de cocaïne en Europe occidentale et centrale sont passées de 62 tonnes en 2014 à 82 tonnes en 2015 et 89 tonnes en 2016. Ces dernières années, l'utilisation croissante de conteneurs maritimes pour acheminer la cocaïne est devenue une menace majeure. De ce fait, les saisies de cocaïne dans la région, qui étaient essentiellement réalisées dans la péninsule ibérique, se sont déplacées vers la Belgique et les Pays-Bas. Pour la première fois en 2016, la Belgique a été le pays d'Europe qui a enregistré le plus grand nombre de saisies, avec près de 39 tonnes, soit plus du double de la quantité déclarée en 2015. Alors que l'Espagne était le pays d'Europe où les quantités de cocaïne saisies chaque année entre 2001 et 2015 étaient les plus élevées, les saisies y ont diminué ces dernières années, pour s'établir en 2016 à leur niveau le plus bas depuis 2000 (16 tonnes).

56. La cocaïne acheminée clandestinement par-delà l'Atlantique vers l'Europe emprunte aussi un autre itinéraire qui transite par des pays d'Afrique de l'Ouest. Ces dernières années, des pays de cette région ont signalé d'importantes saisies, le Nigéria ayant enregistré des saisies de plus de 100 kg chaque année depuis 2003, et le Ghana ayant saisi 1,3 tonne au total pendant la période 2013-2014. L'utilisation, pour le trafic de cocaïne, des itinéraires du cannabis en Afrique du Nord ou de ceux de l'héroïne en Afrique de l'Est, est une source d'inquiétude³⁰. L'Égypte a signalé un niveau record de 532 kg de cocaïne saisis en 2014, le Maroc a indiqué que 632 kg avaient été saisis en 2014 et 1 621 kg en 2016, et la République-Unie de Tanzanie a saisi en moyenne 85 kg de cocaïne par an entre 2010 et 2015, contre 3,7 kg en moyenne pendant les 10 années précédentes.

57. Dans la plupart des pays d'Europe orientale, d'Europe du Sud-Est, d'Asie et d'Océanie, la disponibilité de la cocaïne demeure limitée par rapport à d'autres types de drogues illicites. En 2016, des quantités annuelles importantes de cocaïne saisies ont été signalées par l'Australie (2 160 kg), les Philippines (1 930 kg), Sri Lanka (1 570 kg) et l'Arabie saoudite (840 kg).

D. Stimulants de type amphétamine

58. À la différence de ce qui se passe avec les drogues d'origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies des stimulants de type amphétamine, de bien identifier et classer les substances saisies.

59. Comme le montre la figure XII, les deux régions ayant enregistré en 2016 le niveau le plus élevé de stimulants de type amphétamine saisis sont l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique, les deux principaux marchés mondiaux de méthamphétamine. D'importantes saisies ont également été enregistrées au Proche et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, où a lieu l'essentiel du trafic mondial d'amphétamine (voir fig. V). L'Europe enregistre également d'importantes saisies de ces substances et représente une grande partie du marché mondial de l'« ecstasy » (voir fig. XII), sans

²⁷ États-Unis, Département de la justice, Drug Enforcement Agency, *2017 National Drug Threat Assessment*.

²⁸ Ibid.

²⁹ Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

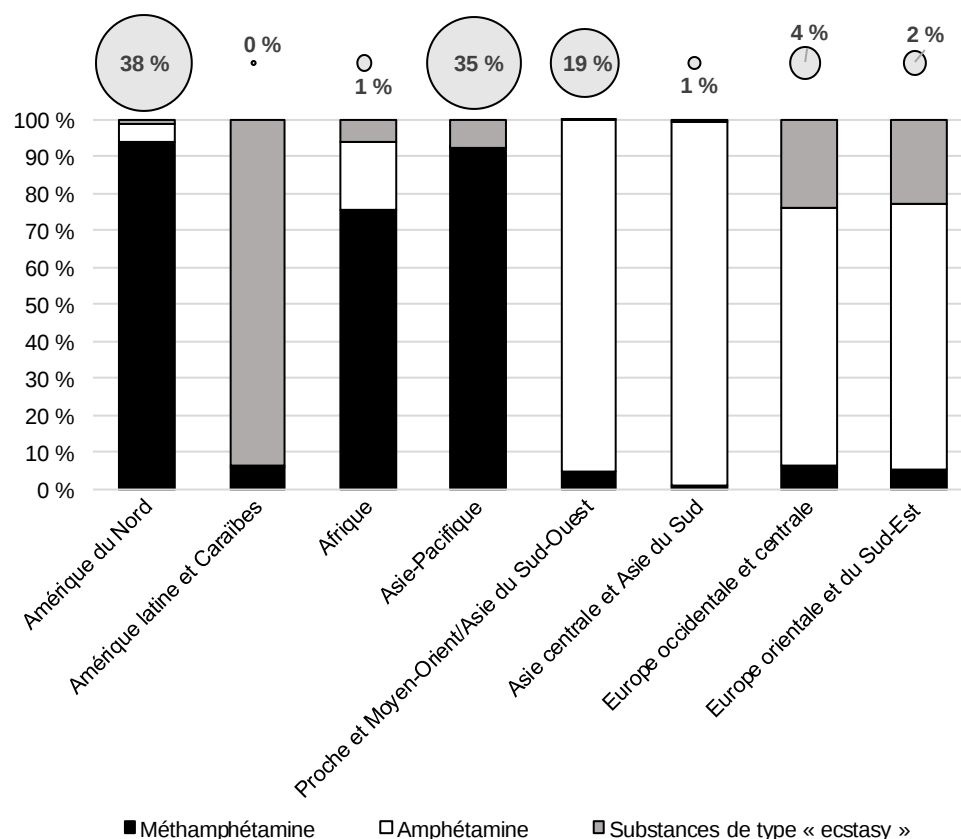
³⁰ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE : Synthèse* (2016).

grande différence en termes de répartition entre, d'une part, l'Europe occidentale et centrale et, d'autre part, l'Europe de l'Est et du Sud-Est.

Figure XII

Part des saisies de stimulants de type amphétamine, par région et type de drogue (2016)^a

(Pourcentage)



^a Les données sont préliminaires.

Méthamphétamine

60. La majorité des saisies de méthamphétamine opérées dans le monde ont lieu dans les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord et la fabrication illicite de cette substance se concentre traditionnellement près de ces marchés de consommation. Toutefois, cette activité a récemment gagné d'autres pays et régions, des informations faisant état d'un trafic de méthamphétamine en provenance d'autres régions, comme l'Afrique, l'Europe et l'Asie du Sud-Ouest au cours de la période 2012-2015³¹. En 2015 et en 2016, les saisies mondiales de méthamphétamine ont atteint des niveaux records.

61. En Amérique du Nord, les saisies de méthamphétamine ont fortement augmenté, passant de 55 tonnes en 2015 à 79 tonnes en 2016. Aux États-Unis, les saisies annuelles de méthamphétamine ont atteint un niveau record pour la troisième année consécutive en 2016, avec 44 tonnes saisies, soit 39 % de plus qu'en 2015. Les autorités nationales ont indiqué une diminution de la fabrication locale de cette substance aux États-Unis depuis 2004, la méthamphétamine acheminée dans le pays étant essentiellement fabriquée au Mexique et introduite en contrebande par la frontière sud-ouest du pays³². Au Mexique, les saisies de méthamphétamine ont également fortement augmenté,

³¹ ONUDC, *Global Synthetic Drugs Assessment: Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances* (Vienne, 2017).

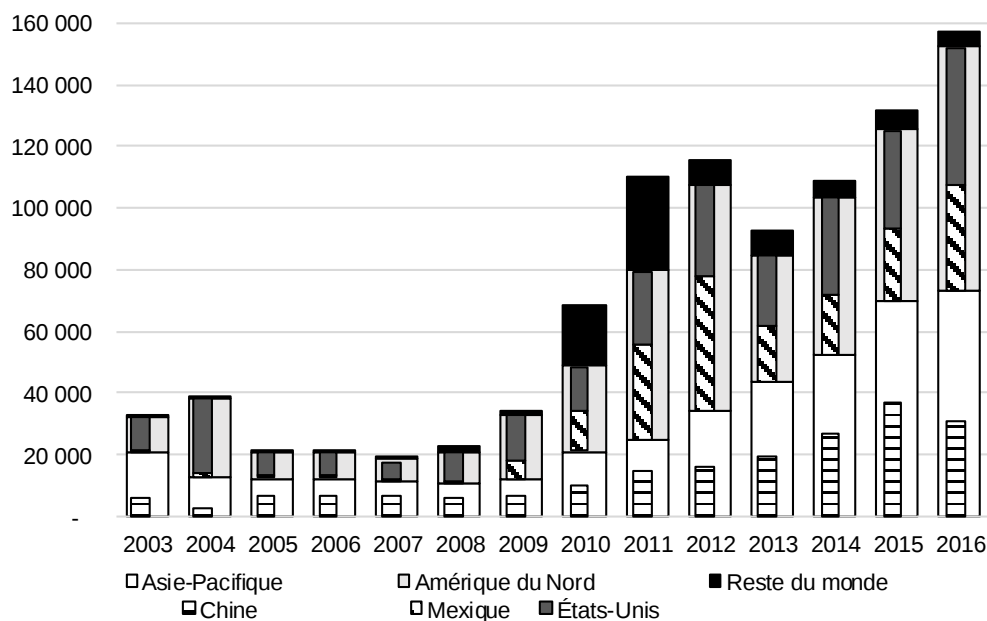
³² États-Unis, Département de la justice, Drug Enforcement Agency, *2017 National Drug Threat Assessment*.

passant de 24 tonnes en 2015 à 35 tonnes en 2016. La méthamphétamine y est produite à partir de précurseurs importés principalement de Chine, du Japon et de Singapour³³.

Figure XIII

Saisies mondiales de méthamphétamine, par région (2003–2016)^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2016 sont préliminaires.

62. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies de méthamphétamine ont progressé chaque année depuis 2008, leur volume total ayant presque été multiplié par sept entre 2008 et 2016. En Asie de l'Est et du Sud-Est, la méthamphétamine se présente sous forme de comprimés et de cristaux ; les comprimés sont fabriqués et vendus principalement dans la sous-région du Mékong, tandis que le trafic de cristaux concerne l'ensemble de la région³⁴. Dans certains pays comme l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée, les prix élevés de la méthamphétamine cristalline pourraient être un facteur déterminant de la fabrication croissante en Chine et en Asie du Sud-Est ces dernières années³⁵.

63. Les saisies de méthamphétamine en Chine ont augmenté chaque année entre 2008 et 2015, passant de 6 à plus de 36 tonnes. En 2016, elles sont tombées à près de 31 tonnes. Comme le montre la figure XIV, la forte hausse des saisies de méthamphétamine dans la région d'Asie-Pacifique ces dernières années est la conséquence d'une augmentation non seulement en Chine, mais également dans de nombreux autres pays de la région. En Australie, les saisies de méthamphétamine sont restées élevées, avec 4,3 tonnes en 2016, tandis que le Japon, le Myanmar, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et la Thaïlande ont tous signalé des niveaux records pour cette année-là.

64. Si le trafic de méthamphétamine en Asie-Pacifique a lieu essentiellement à l'intérieur de la région, certains éléments suggèrent l'existence d'un trafic interrégional. Depuis 2009, les autorités japonaises ont constaté une tendance croissante de la

³³ ONUDC, Réponses du Mexique au questionnaire destiné au rapport annuel pour 2016.

³⁴ ONUDC, Programme mondial SMART, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances* (2015).

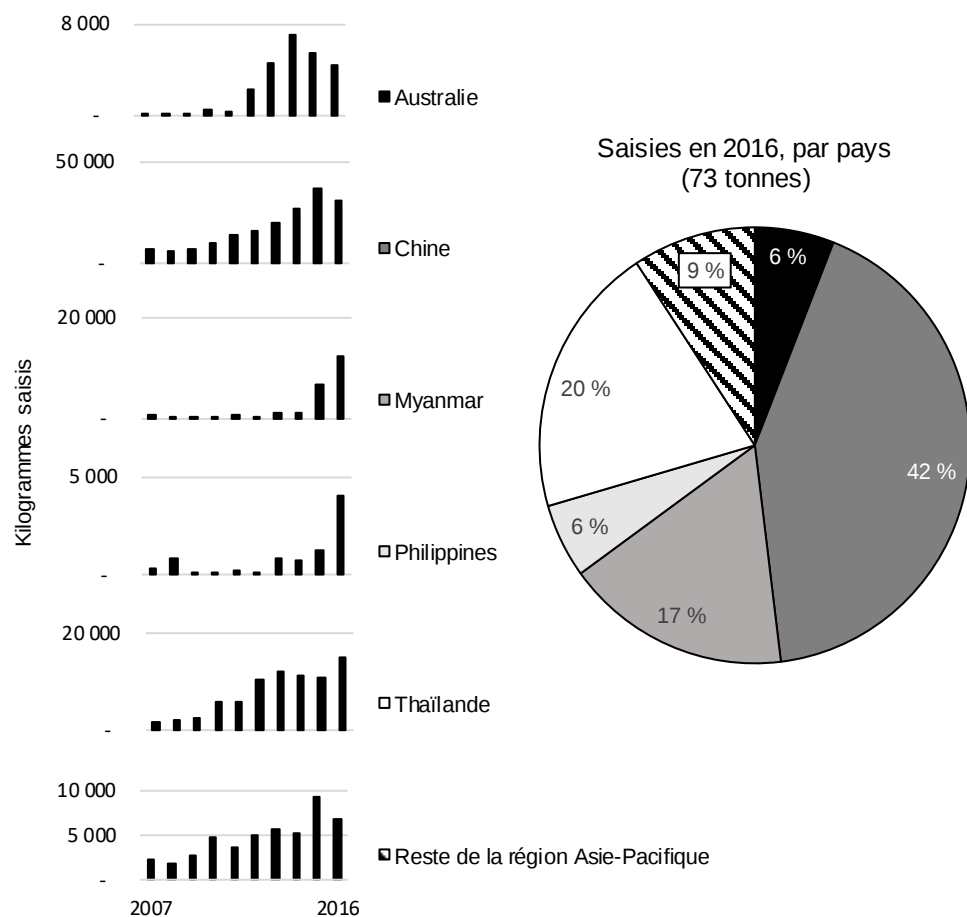
³⁵ ONUDC, Programme mondial SMART, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances* (2017).

contrebande de cette drogue depuis le Mexique³⁶, tandis que la Malaisie a signalé le Nigéria comme pays d'origine de la méthamphétamine saisie sur son territoire, et que Hong Kong (Chine) et les États-Unis ont été désignés comme sources par le Japon et la Nouvelle-Zélande³⁷.

Figure XIV

Répartition géographique des saisies de méthamphétamine dans la région Asie-Pacifique en 2016, et saisies annuelles dans certains pays (2007-2016)

(Kilogrammes)



65. Outre les deux principaux marchés, d'importantes saisies de méthamphétamine sont fréquemment signalées en Iran (République islamique d') et au Nigéria. Depuis 2010, la République islamique d'Iran a saisi plus d'une tonne de méthamphétamine chaque année (1,8 tonne en 2016), et a détecté 181 laboratoires clandestins rien qu'en 2016, tandis que le Nigéria a saisi en moyenne 290 kg de méthamphétamine par an entre 2013 et 2015, et un volume record de 1,3 tonne en 2016³⁸. Ces dernières années, le Guatemala a réalisé d'importantes saisies de méthamphétamine, avec 1,8 tonne au cours de la période 2014-2015, tandis que l'Afrique du Sud a signalé un total de 900 kg saisis au cours de la période 2015-2016.

Amphétamine

66. Depuis 2004, au niveau mondial, les saisies d'amphétamine ont été principalement réalisées au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest (voir fig. XV). Dans

³⁶ Rapport de pays présenté par le Japon à la quarante et unième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

³⁷ ONUDC, Réponses de Hong Kong (Chine), du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la Malaisie au questionnaire destiné au rapport annuel pour 2016.

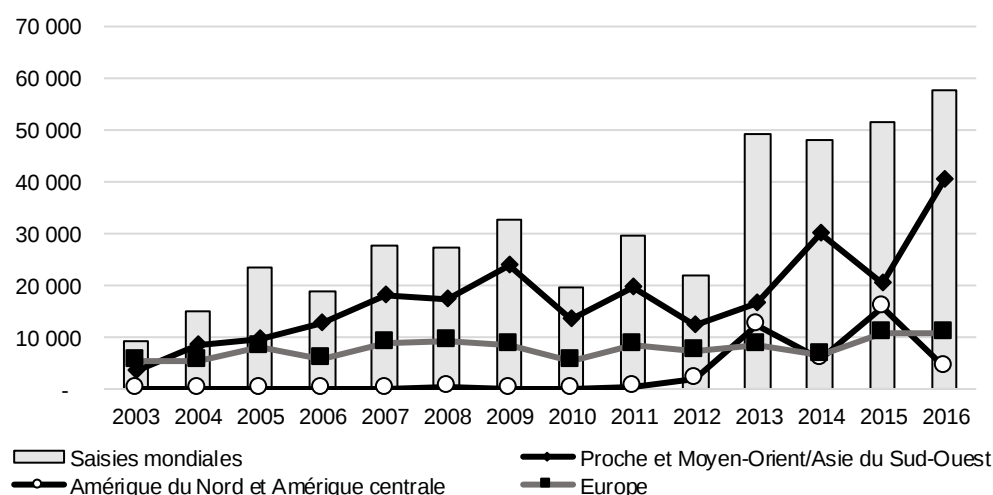
³⁸ Rapport de pays présenté par le Nigéria à la vingt-septième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique.

plusieurs pays du Proche et du Moyen-Orient, les saisies ont nettement augmenté ces dix dernières années. En Arabie saoudite, les saisies annuelles d'amphétamine sont passées de moins de 100 kg avant 2003 à un niveau record de 17 tonnes en 2014, puis à plus de 15 tonnes en 2016. En Jordanie, les saisies sont passées de 500 kg en 2003 à un niveau record de 13,5 tonnes en 2016, tandis que les saisies annuelles Liban ont été en moyenne de 3,5 tonnes par an entre 2013 et 2015³⁹. D'autres pays de la région ont signalé des saisies sans précédent ces dernières années : la République arabe syrienne a saisi 4,2 tonnes en 2015, et les Émirats arabes unis 6,3 tonnes en 2016. En Asie du Sud-Ouest, les saisies d'amphétamine ont également augmenté ces dernières années, le Pakistan enregistrant des saisies record de 2,9 tonnes en 2015 et de 3,9 tonnes en 2016.

Figure XV

Saisies mondiales d'amphétamine, par région (2003-2016)

(Kilogrammes)



67. En Europe occidentale et centrale, les saisies d'amphétamine sont restées relativement stables depuis 2005, avec un total de 6,8 tonnes saisies en 2016, soit 5 % de plus qu'en 2015. Alors que depuis 2008, l'Allemagne a signalé chaque année entre 1 000 et 1 500 kg, les saisies d'amphétamine au Royaume-Uni ont diminué, passant d'une moyenne annuelle de 1,8 tonne entre 2003 et 2013 à moins de 500 kg en 2015 et en 2016. Parmi les principaux pays fabricants d'amphétamine de la région figurent la Belgique, les Pays-Bas et la Pologne⁴⁰. Les Pays-Bas ont saisi 1,5 tonne en 2015, tandis qu'en Pologne les saisies d'amphétamine ont augmenté ces dernières années, passant d'une moyenne annuelle de 370 kg pendant la période 2003-2011 au niveau record de 945 kg en 2016. Parallèlement, on a constaté une hausse du trafic d'amphétamine en Europe du Sud-Est, la Turquie ayant signalé des saisies de 3,8 tonnes en 2015 et de 3,4 tonnes en 2016, soit les saisies les plus importantes réalisées par un pays de la zone géographique de l'Europe pour ces années.

68. Ces dernières années, la présence d'amphétamine a augmenté dans les Amériques, en particulier en Amérique du Nord et en Amérique centrale (voir fig. XV). Les États-Unis ont signalé en moyenne 5,9 tonnes d'amphétamine saisies par an depuis 2013, et 4,3 tonnes en 2016. Au Guatemala, les saisies ont atteint plus de 1,5 tonne en 2014 et 12,7 tonnes en 2015, ce dernier chiffre s'expliquant principalement par une saisie sans précédent de plusieurs tonnes cette année-là. Le Mexique a indiqué avoir saisi un volume record de 300 kg d'amphétamine en 2015.

69. Les saisies d'amphétamine ont également augmenté en Afrique. Si les saisies réalisées sur le continent ont été pratiquement négligeables jusqu'à 2012, la Côte d'Ivoire, l'Égypte et le Tchad ont chacun signalé que plusieurs tonnes d'amphétamine avaient été saisies en 2013, 2014 et 2015, respectivement.

³⁹ Aucune information pour 2016 n'était disponible au moment de la rédaction.

⁴⁰ Europol, *SOCTA 2017: European Union Serious Organized Crime Threat Assessment*.

Substances de type « ecstasy »

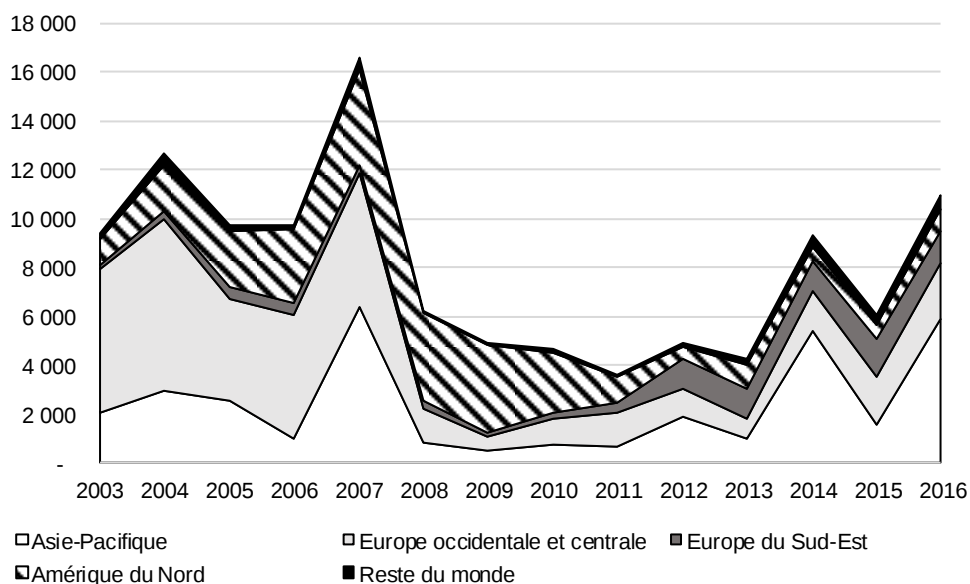
70. En 2016, les saisies mondiales de substances de type « ecstasy » ont atteint le niveau le plus élevé depuis 2007, principalement en raison d'une forte augmentation dans la région Asie-Pacifique, mais également du fait de hausses modérées en Europe occidentale et centrale et en Amérique du Nord. Comme le montre la figure XVI, les saisies de 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) ont suivi une tendance à la baisse ces 15 dernières années, surtout du fait du déclin des marchés d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale et centrale. Depuis quelques années, on estime que la région Asie-Pacifique serait en passe de devenir un moteur du marché mondial de l'« ecstasy »⁴¹. Les saisies de substances de type « ecstasy » ont également fortement augmenté ces dernières années dans d'autres régions, en particulier en Europe du Sud-Est, en Turquie plus précisément.

71. En Australie, les saisies de MDMA ont atteint le niveau record de 4,8 tonnes en 2016, contre 4,4 tonnes en 2014 et 670 kg en 2015. Les saisies de substances de type « ecstasy » en Europe occidentale et centrale ont augmenté ces dernières années, de 817 kg en 2013 à 2,3 tonnes en 2016, soit les quantités les plus élevées jamais enregistrées depuis 2007. En Amérique du Nord, les saisies ont augmenté de plus de 50 % en 2016 par rapport à l'année précédente, en raison de la progression des saisies au Mexique et aux États-Unis. Après un record de 1,5 tonne en 2015, les saisies de substances de type « ecstasy » en Turquie se sont maintenues au niveau élevé de 1,2 tonne en 2016. Ce pays a indiqué que près d'une tonne avait été saisie annuellement entre 2012 et 2016, soit une hausse par rapport aux 285 kg saisis en moyenne pendant les neuf années précédentes.

Figure XVI

Saisies mondiales de substances de type « ecstasy », par région (2003-2016)^a

(Kilogrammes)



^a Les données pour 2016 sont préliminaires.

⁴¹ ONUDC, Programme mondial SMART, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances*.

IV. Conclusions : analyse de la période 2007-2016

Tendances des cultures illicites

72. La Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou représentent la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. Entre 2007 et 2013, grâce aux efforts des gouvernements et des services de détection et de répression correspondants, la culture du cocaïer a fortement baissé dans chacun de ces trois pays. Alors qu'elle représentait plus de 181 000 ha en 2007, elle était passée à moins de 121 000 ha en 2013. Toutefois, la superficie consacrée à la culture du cocaïer en Colombie a ensuite sensiblement augmenté, passant de 48 000 ha en 2013 à 146 000 ha en 2016. De ce fait, la culture mondiale du cocaïer s'est nettement accrue au cours des trois dernières années, et s'élevait au total à 213 000 ha de cultures en 2016.

73. L'Afghanistan et l'Asie du Sud-Est (Myanmar et République démocratique populaire lao) représentent au total plus de 85 % de la culture mondiale de pavot à opium, tandis que le Mexique en représente 9 %⁴². Entre 2009 et 2014, la culture du pavot à opium a fortement augmenté aussi bien en Afghanistan qu'en Asie du Sud-Est, passant d'environ 186 000 ha à près de 311 000 ha. Bien qu'en 2015, la culture du pavot à opium en Afghanistan et la culture à l'échelle mondiale aient diminué respectivement de 18 et de 10 %, les données préliminaires indiquent une forte augmentation de la culture du pavot à opium en Afghanistan en 2017, avec un niveau record de 328 000 ha.

Tendances du trafic illicite de drogues

74. Entre 2010 et 2012, les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont diminué, passant d'environ 6 500 tonnes à 5 500 tonnes, après être restées relativement stables les années précédentes. Les saisies d'herbe de cannabis ont lieu presque partout dans le monde, mais les Amériques ont été tous les ans à l'origine de plus de 60 % du total mondial depuis le début des années 1990. La baisse mentionnée plus haut reflète en partie la diminution des saisies en Amérique du Nord. Entre 2012 et 2015, les saisies mondiales d'herbe de cannabis se sont maintenues autour de 5 500 tonnes, en raison de l'augmentation des saisies en Amérique latine et dans les Caraïbes (en particulier en Amérique du Sud), et dans une certaine mesure en Afrique, ce qui a compensé la baisse continue observée en Amérique du Nord. D'après les données préliminaires, les saisies mondiales auraient à nouveau diminué en 2016.

75. Au cours de la période considérée, les saisies de résine de cannabis ont suivi une tendance à la hausse au niveau mondial, passant d'un total 1 000 tonnes en 2010 à plus de 1 650 tonnes en 2016. Alors qu'une tendance à la baisse a été observée en Europe occidentale et centrale, qui est le principal marché de consommation, les saisies de résine de cannabis dans les deux principales régions sources, à savoir l'Afrique du Nord et l'Asie du Sud-Ouest, ont fortement augmenté au cours de la période considérée. En conséquence, alors qu'en 2007, plus de 60 % des saisies mondiales étaient concentrées en Europe occidentale et centrale, elles ont, ces dernières années, été réparties plus équitablement entre les trois régions susmentionnées, près d'un tiers des saisies mondiales ayant eu lieu dans chacune d'elles.

76. Alors que les saisies mondiales de morphine illicite et d'opium se concentrent essentiellement dans le Croissant d'Or, l'héroïne est consommée et vendue dans le monde entier, ce qui entraîne des saisies dans un plus grand nombre de pays. À l'échelle mondiale, les saisies d'héroïne sont restées relativement stables pendant la période 2008-2013, oscillant entre 72 et 78 tonnes. Ces dernières années, elles ont légèrement augmenté, atteignant plus de 83 tonnes en 2016. Les trois principaux marchés de l'héroïne sont l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie du Sud-Est. De ce fait, les saisies d'héroïne sont concentrées autour de ces trois régions et dans le plus grand pays producteur, l'Afghanistan. Les six pays qui enregistrent les plus grandes saisies d'héroïne sont l'Afghanistan, la Chine, les États-Unis, l'Iran (République islamique d'),

⁴² D'après les statistiques pour les chiffres de 2015. ONUDC et Gouvernement mexicain, *Surveillance de la culture du pavot au Mexique 2014-2015* (juin 2016).

le Pakistan et la Turquie ; ensemble, ces six pays représentent plus de 70 % des saisies mondiales réalisées entre 2009 et 2016⁴³.

77. À l'échelle mondiale, les saisies de cocaïne sont essentiellement concentrées en Amérique latine et dans les Caraïbes, principales régions d'origine et de transit, ainsi qu'en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale, principaux marchés de consommation : ces régions représentent plus de 98 % des saisies mondiales. Après avoir diminué en 2010, les saisies mondiales de cocaïne se sont maintenues entre 635 et 685 tonnes de 2010 à 2014. Du fait de l'augmentation de la culture du cocaïer, les saisies de cocaïne ont nettement progressé en 2015 et en 2016, atteignant plus de 1 000 tonnes, avec de fortes augmentations en Amérique du Sud, en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale.

78. Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine ont connu une forte hausse au cours des 10 dernières années, passant d'un total de moins de 60 tonnes en 2008 à plus de 225 tonnes en 2016. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des saisies de méthamphétamine, qui ont été multipliées par cinq au cours de la période, passant de 22 tonnes en 2008 à près de 160 tonnes en 2016. Les saisies de méthamphétamine ont essentiellement lieu dans les deux principaux marchés : l'Amérique du Nord et la région Asie-Pacifique. Ces deux régions ont représenté plus de 90 % des saisies mondiales de stimulants de type amphétamine réalisées depuis 2012, et ont affiché une nette tendance à la hausse au cours de la période considérée.

79. Après être restées relativement stables entre 2007 et 2012, les saisies mondiales d'amphétamine ont fortement augmenté depuis 2013. Alors qu'elles s'étaient maintenues sous la barre des 33 tonnes entre 2010 et 2012, les saisies mondiales ont depuis dépassé les 40 tonnes chaque année, avec un niveau record de 57 tonnes en 2016. Les saisies les plus importantes ont été réalisées en Europe occidentale et centrale, en Amérique centrale et en Amérique du Nord, tandis que la plupart des saisies mondiales ont eu lieu au Proche et au Moyen-Orient. Entre 2014 et 2016, plusieurs pays de cette région ont signalé des saisies record d'amphétamine.

80. Après avoir fortement diminué en 2008, les saisies de substances de type « ecstasy » sont restées relativement stables entre 2008 et 2013, oscillant autour de 4,3 tonnes. Ces saisies sont généralement concentrées en Europe occidentale et centrale, en Amérique du Nord et dans la région Asie-Pacifique. En 2014 et en 2016, des saisies de plusieurs tonnes réalisées en Australie expliquent deux pics, respectivement 9,3 tonnes et 11 tonnes, observés au niveau mondial s'agissant des saisies de substances de type « ecstasy » pour ces deux années.

⁴³ Sauf en 2014, où ces six pays ont représenté 63 % des saisies mondiales.